

Le Maire
11 octobre 2022
M/563/22/FDB/CP

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
139 Rue Bercy

76012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du « nouveau réseau de proximité », la Direction Régionale des Finances Publiques des Bouches-du-Rhône a fait le choix de supprimer la Trésorerie de Martigues au 1^{er} septembre 2023.

Le projet prévoit à échéance le maintien d'un seul service des Finances publiques, celui des impôts des particuliers (par adjonction de celui d'Istres) sur la commune de Martigues.

Dans le même temps, trois services des Finances publiques, une trésorerie hospitalière, un service de gestion comptable, un service impôts des particuliers sont implantés à Arles.

La Commune d'Istres est dotée d'un service de gestion comptable (avec transfert des missions communales des Trésoreries de Miramas et de Martigues) et d'un service impôts des professionnels.

La Commune d'Aubagne bénéficie d'un service de gestion comptable et d'un service impôts des particuliers.

A Salon-de-Provence sont implantés un service des impôts des particuliers, un service impôts des entreprises et des services de contrôle fiscal.

Marignane aura un service des impôts des particuliers, un service impôts des professionnels et des services de contrôle fiscal.

Martigues est la 4^{ème} ville du département et la 3^{ème} de la métropole. La trésorerie de Martigues gère 5 communes qui représentent près de 100.000 habitants et un centre hospitalier qui couvre un secteur de 150.000 personnes.

Ce déséquilibre au détriment de Martigues dans l'implantation des services de la DRFIP 13 est tout simplement incompréhensible.

.../...

En ma qualité de Maire, je ne peux me satisfaire de la fermeture de services publics en proximité qui oblige une partie des usagers et contribuables à se déplacer vers des services toujours plus éloignés, la dématérialisation, comme vous en êtes conscients, ne suffisant pas à remplacer l'absence de guichet.

Et que dire aux agents des Finances publiques, qui ne comprennent pas que l'on abîme une organisation qui fonctionnait, pour les obliger, en cette période de lutte pour les économies d'énergie, à multiplier les trajets quotidiens, alors que les locaux domaniaux de l'avenue Fleming, actuellement sous-utilisés, sont largement suffisants pour accueillir un Service de Gestion Comptable et une antenne hospitalière à Martigues ?

Je sollicite donc votre intervention afin qu'une table ronde soit organisée avec les Maires de Châteauneuf-les-Martigues, Port-de-Bouc, Sausset-les-Pins et Carry-le-Rouet concernés par la réforme au même titre que Martigues, les représentants syndicaux des agents, la DRFIP 13 ainsi que la Préfecture.

Sachant compter sur votre étude attentive de cette demande,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Maire


Gaby CHARROUX


Le Maire
11 octobre 2022
M/564/22/FDB/CP

Monsieur Gabriel ATTAL
Ministre délégué chargé des Comptes Publics
Ministère de l'Economie et des Finances
139 Rue Bercy
76012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du « nouveau réseau de proximité », la Direction Régionale des Finances Publiques des Bouches-du-Rhône a fait le choix de supprimer la Trésorerie de Martigues au 1^{er} septembre 2023.

Le projet prévoit à échéance le maintien d'un seul service des Finances publiques, celui des impôts des particuliers (par adjonction de celui d'Istres) sur la commune de Martigues.

Dans le même temps, trois services des Finances publiques, une trésorerie hospitalière, un service de gestion comptable, un service impôts des particuliers sont implantés à Arles.

La Commune d'Istres est dotée d'un service de gestion comptable (avec transfert des missions communales des Trésoreries de Miramas et de Martigues) et d'un service impôts des professionnels.

La Commune d'Aubagne bénéficie d'un service de gestion comptable et d'un service impôts des particuliers.

A Salon-de-Provence sont implantés un service des impôts des particuliers, un service impôts des entreprises et des services de contrôle fiscal.

Marignane aura un service des impôts des particuliers, un service impôts des professionnels et des services de contrôle fiscal.

Martigues est la 4^{ème} ville du département et la 3^{ème} de la métropole. La trésorerie de Martigues gère 5 communes qui représentent près de 100.000 habitants et un centre hospitalier qui couvre un secteur de 150.000 personnes.

Ce déséquilibre au détriment de Martigues dans l'implantation des services de la DRFIP 13 est tout simplement incompréhensible.

.../...

En ma qualité de Maire, je ne peux me satisfaire de la fermeture de services publics en proximité qui oblige une partie des usagers et contribuables à se déplacer vers des services toujours plus éloignés, la dématérialisation, comme vous en êtes conscients, ne suffisant pas à remplacer l'absence de guichet.

Et que dire aux agents des Finances publiques, qui ne comprennent pas que l'on abîme une organisation qui fonctionnait, pour les obliger, en cette période de lutte pour les économies d'énergie, à multiplier les trajets quotidiens, alors que les locaux domaniaux de l'avenue Fleming, actuellement sous-utilisés, sont largement suffisants pour accueillir un Service de Gestion Comptable et une antenne hospitalière à Martigues ?

Je sollicite donc votre intervention afin qu'une table ronde soit organisée avec les Maires de Châteauneuf-les-Martigues, Port-de-Bouc, Sausset-les-Pins et Carry-le-Rouet concernés par la réforme au même titre que Martigues, les représentants syndicaux des agents, la DRFIP 13 ainsi que la Préfecture.

Sachant compter sur votre étude attentive de cette demande,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Maire



Gaby CHARROUX